

Inventiva publie ses résultats financiers non audités du premier semestre 2025 et fait le point sur ses activités

- ▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie à 122,1 millions d'euros et dépôts à court terme¹ à 24,6 millions d'euros au 30 juin 2025
- ▶ Produit brut de 115,6 millions d'euros reçu au titre de la deuxième tranche du financement structuré pouvant atteindre 348 millions d'euros², à la suite en particulier de la finalisation, en avril 2025, du recrutement pour l'étude clinique de Phase 3 NATiV3 évaluant le lanifibranor chez des patients atteints de MASH
- ▶ Horizon de trésorerie prévu jusqu'à la fin du troisième trimestre 2026
- ▶ Chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros enregistré au premier semestre 2025
- ▶ Résultats principaux de NATiV3 attendus pour le second semestre 2026

Daix (France), New York City (New York, Etats-Unis), le 29 septembre 2025 – Inventiva (Euronext Paris et Nasdaq : IVA) (« Inventiva » ou la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de thérapies orales pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« MASH »), publie aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier semestre 2025 et fait le point sur ses activités.

Frédéric Cren, directeur général et cofondateur d'Inventiva, a déclaré : « *Le premier semestre 2025 a été déterminant pour Inventiva, marqué par des avancées décisives tant sur le plan clinique que financier. Alors que nous entrons dans la dernière ligne droite de notre étude clinique de Phase 3 dans la MASH, nous renforçons notre afin de préparer les prochains résultats réglementaires ainsi que les dépôts réglementaires potentiels. Sur le plan financier, nous avons renforcé notre position grâce à l'obtention en mai de la deuxième tranche, d'un montant de 116 millions d'euros, du financement structuré annoncé en octobre 2024, déclenchée par la randomisation du dernier patient dans la cohorte principale de l'étude NATiV3, une étape critique de notre parcours. Inventiva aborde ainsi le second semestre de l'année avec confiance et une ambition intacte : transformer l'espoir de millions de patients atteints de la MASH en réalité thérapeutique.* »

Principaux résultats financiers pour le 1er semestre 2025

¹ Les dépôts à court terme étaient classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière selon les normes IFRS, et étaient considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

² Cf. communiqué de presse du 14 octobre 2024

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-25	30-juin-24
Chiffre d'affaires	4 454	41
Autres produits d'exploitation	1 156	2 693
Frais de recherche et développement	(44 890)	(46 822)
Marketing – Développement commercial	(746)	(598)
Frais généraux et administratifs	(14 713)	(7 701)
Autres produits (charges) opérationnels	(8 202)	138
Résultat opérationnel (perte)	(62 940)	(52 249)
Résultat financier (perte)	(113 224)	3 507
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(220)	(168)
Produit (charge) d'impôt	503	(119)
Résultat Net	(175 882)	(49 029)
Résultat net de base/dilué par action (euros/actions)	(1,62)	(0,94)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat de base/dilué par action	108 839 636	51 982 093

Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 2025 s'est élevé à €4,5 millions d'euros, contre aucun chiffre d'affaires généré pour la même période en 2024.

Les revenus enregistrés par la Société au premier semestre 2025 comprennent principalement le paiement d'étape de 10 millions de dollars (produit net de 8,5 millions d'euros), versé par Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group ("CTTQ") ainsi que des notes de crédit de 5 millions de dollars (4,3 millions d'euros) comptabilisés au titre de l'accord de licence avec CTTQ, suite au règlement-livraison en mai 2025 de la deuxième tranche du financement structuré précédemment annoncé, pouvant atteindre 348 millions³ d'euros (le « Financement Structuré »). La réception du paiement d'étape mentionné ci-dessus de la part CTTQ en juillet 2025 aura un impact sur la trésorerie du second semestre 2025.

Les autres produits d'exploitation pour le premier semestre 2025 s'élèvent à 1,2 million d'euros, contre 2,7 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette baisse s'explique principalement par une éligibilité plus sélective du crédit d'impôt recherche aux dépenses de R&D, la progression du développement clinique, et dans une moindre mesure, par les premiers effets du plan de réorganisation stratégique des activités de la Société mis en œuvre au premier semestre 2025.

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») pour le premier semestre 2025, s'élèvent à 44,9 millions d'euros, principalement en raison du développement de lanifibranor pour le traitement de la MASH, soit une baisse de 4% par rapport aux 46,8 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2024. L'évolution des coûts de développement du lanifibranor était conforme aux prévisions, tandis que les dépenses liées aux programmes précliniques abandonnés ont commencé à diminuer par rapport à la même période en 2024.

³ Cf. communiqué de presse du 14 octobre 2024

Les dépenses de marketing et de développement commercial s'établissent à 0,7 millions d'euros pour le premier semestre 2025, contre 0,6 millions d'euros pour la même période en 2024.

Les frais généraux et administratifs s'élèvent à 14,7 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 7,7 millions d'euros au premier semestre 2024, reflétant principalement l'augmentation des charges de personnel de 5,7 millions d'euros, dont 4,7 millions d'euros de charges liées aux plans d'attribution d'actions, sans effet sur la trésorerie.

Le résultat financier (perte) s'est élevé à - 113,2 millions d'euros pour le premier semestre 2025, contre 3,5 millions d'euros sur la même période en 2024. Le résultat financier (perte) du premier semestre 2025 est principalement lié (i) au retraitement IFRS sans effet sur la trésorerie de la comptabilisation à la juste valeur, incluant - 84,7 millions d'euros relatifs aux instruments dérivés dans le cadre de la deuxième tranche du Financement Structuré et - 17,9 millions d'euros de bons de souscription d'actions précédemment émis au profit de la BEI, et ii) à - 9,7 millions d'euros, principalement sans effet sur la trésorerie, d'intérêts sur les prêts et sur les certificats de redevance.

La **perte nette** de la Société s'élève à - 175,9 millions d'euros au 30 juin 2025, contre - 49,0 millions d'euros au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2025, la Société a enregistré 122,1 millions d'euros de **trésorerie et équivalents de trésorerie** et un dépôt court terme⁴ de 24,6 millions d'euros, contre 96,6 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et aucun dépôt à court terme au 31 décembre 2024.

Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles se sont élevés à - 53,7 millions d'euros au premier semestre 2025, contre - 48,3 millions d'euros pour la même période en 2024. Les dépenses de R&D pour le premier semestre 2025 ont légèrement baissé à - 44,9 millions d'euros par rapport au premier semestre 2024. L'augmentation est principalement due à l'évolution du besoin en fonds de roulement et à l'impact net de trésorerie du plan de réorganisation stratégique des activités de la Société sur le premier semestre 2025.

Les flux nets de trésorerie consommés par les opérations d'investissement se sont élevés à - 24,8 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 8,9 millions d'euros générés au premier semestre 2024. Cette variation provient principalement des nouvelles souscriptions de dépôts sur la période.

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement pour le premier semestre 2025 se sont élevés à 104,8 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 22,6 millions d'euros au premier semestre 2024. Ce flux de trésorerie positif provient principalement de la réception, en mai 2025, du produit brut de 115,6 millions d'euros (produit net de 108,0 millions d'euros) de la deuxième tranche⁵ du Financement Structuré.

Au cours du premier semestre 2025, la Société a enregistré un **effet de change négatif** sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de - 0,7 million d'euros, contre un effet de change positif de 0,1 million d'euros au premier semestre 2024, en raison de l'évolution du taux de change EUR/USD.

Compte tenu de sa structure de coûts actuelle et de ses dépenses prévisionnelles, la Société estime que sa trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que ses dépôts à court terme, combinés au

⁴ Les dépôts à court terme étaient classés dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état consolidé de la situation financière selon les normes IFRS, et étaient considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

⁵ Cf, communiqué de presse du 5 mai 2025

paiement d'étape de 10 millions de dollars (produit brut) reçu de CTTQ le 7 juillet 2025 et de la réalisation effective du plan de réorganisation stratégique de ses activités, devraient lui permettre de financer ses opérations comme prévu jusqu'à la fin du troisième trimestre 2026⁶.

La Société devra lever des fonds supplémentaires pour atteindre ses objectifs à long terme concernant le développement et la potentielle commercialisation de lanifibranor, par le biais d'offres au public ou placements privés, ainsi que par des options stratégiques éventuelles telles que des partenariats de développement commercial, des opérations de fusion-acquisition et/ou des accords de licence.

Principaux domaines de progrès dans le portefeuille de R&D et actualités de l'entreprise

- Mme Lucy Lu a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société, avec effet au 21 mai 2025. Lors de l'assemblée générale des actionnaires, les actionnaires de la Société ont nommé Mme Renée Aguiar-Lucander en tant qu'administratrice de la Société, avec effet au 22 mai 2025.
- Le 9 juillet 2025, Inventiva a annoncé une transition au sein de son équipe de direction, avec la nomination de Jason Campagna, MD, PhD, en tant que Président de la R&D (« R&D ») et Directeur Médical (« CMO »), succédant à Pierre Broqua et de Martine Zimmermann, PharmD, en tant que Vice-Présidente Exécutive (« EVP ») en charge des affaires réglementaires et de l'assurance qualité. Avant de prendre ce poste, Mme Zimmermann a démissionné de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la Société, avec effet au 17 août 2025.
- Le 19 mai 2025, la Société a reçu l'autorisation de la part de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) pour mettre en œuvre le plan de réorganisation de ses activités, présenté au comité social et économique de l'entreprise en février 2025. La réduction correspondante des effectifs a commencé à entrer en vigueur le 23 mai 2025.
- Le 7 mai 2025, la Société a procédé au règlement-livraison de la deuxième tranche du Financement Structuré pour un montant brut de 115,6 millions d'euros.
- Le 1er avril 2025, la Société a annoncé la fin du recrutement de son étude clinique pivot de Phase III, NATiV3, évaluant le lanifibranor chez des patients atteints de MASH.
- Le 20 février 2025, Inventiva et Hepalys Pharma, Inc. ont annoncé le lancement du programme de développement clinique du lanifibranor au Japon, avec l'inclusion du premier participant dans l'étude de Phase 1.
- Le 10 février 2025, Inventiva a annoncé avoir informé les représentants de son comité d'entreprise de son projet de se concentrer exclusivement sur le développement de lanifibranor. Le plan présenté prévoit une réduction d'environ 50 % des effectifs actuels de la Société.

Publications scientifiques récentes

- Le 2 juillet 2025, Inventiva a annoncé la publication dans la revue scientifique *Journal of Hepatology Reports* des résultats de l'étude clinique de Phase IIb NATiVE et d'une étude

⁶ Cette estimation est basée sur le plan d'affaires actuel de la Société en tenant compte de la réalisation effective du plan de réorganisation des activités de la Société, et exclut tout paiement d'étape potentiel à verser ou à recevoir par la Société, tout produit supplémentaire potentiel provenant du Financement Structuré, et toute dépense supplémentaire liée à d'autres produits candidats ou résultant de l'octroi de licences ou de l'acquisition de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre.. La Société a peut-être basé cette estimation sur des hypothèses incorrectes, et pourrait finir par utiliser ses ressources plus rapidement que prévu.

préclinique évaluant les effets du lanifibranor sur les cellules endothéliales sinusoïdales hépatiques dans la stéatose hépatique associée à une dysfonction métabolique (« MASLD ») et la MASH.

- Le 24 avril 2025, la Société a annoncé la publication en collaboration avec le Dr Jérôme Boursier, d'une analyse portant sur de nouvelles signatures de biomarqueurs non invasifs prédictives de la réponse histologique après traitement par le lanifibranor chez des patients atteints de MASH et de fibrose dans la revue médicale *Clinical Gastroenterology and Hepatology*.
- Le 26 février 2025, la Société a annoncé la publication dans la revue *Biomedicine & Pharmacotherapy*, des résultats d'une étude menée en collaboration par des chercheurs de l'Hôpital universitaire de Gand, montrant une amélioration de l'hypertension portale après traitement par lanifibranor.
- Le 29 janvier 2025, Inventiva a annoncé la publication dans la revue *Journal of Hepatology* des résultats de l'étude clinique de preuve de concept initiée par un investigateur et dirigée par le Dr Kenneth Cusi, démontrant une amélioration de la résistance à l'insuline au niveau hépatique, musculaire et du tissu adipeux chez des patients atteints de MASLD et de diabète de type 2 (DT2) traités par lanifibranor.

Prochaines étapes clefs

- Résultats principaux de NATiV3 – *attendus pour le deuxième semestre 2026*

Upcoming investor conference participation

- Stifel 2025 Virtual Cardiometabolic Forum – 30 septembre, 2025 – Virtuel
- European MIDCAP Event 2025 – 30 septembre – 1^{er} octobre, 2025 – Paris, France
- H.C. Wainwright Liver Disease Virtual Conference – 21-22 octobre, 2025
- LifesciCapital/Sofinnova Growth & Innovation Summit – 17 novembre, 2025 - Londres
- Piper Sandler 37th Annual Healthcare Conference, 2-4 décembre, 2025 - New York, NY
- Stifel 2025 Healthcare Conference, 11-13 novembre, 2025 - New York, NY
- UBS Global Healthcare Conference, 12 novembre, 2025 – Palm Beach, Florida

Upcoming scientific conference participation

- MOSAIC – 23-24 octobre, 2025 – Washington, DC
- AASLD The Liver Meeting – 7-11 novembre, 2025 – Washington, DC

Prochaine publication de résultats financiers

- **Chiffre d'affaires et situation de trésorerie du 3^{ème} trimestre 2025:** 21 novembre 2025 (après clôture des marchés aux Etats-Unis)

About Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et développement de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de patients atteints de la MASH. La Société évalue actuellement le Lanifibranor dans le cadre de l'étude clinique pivot de Phase 3 pour le traitement de patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : IVA - ISIN : FR0013233012) et sur le marché Nasdaq Global Market aux Etats-Unis (symbole : IVA). www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Pascaline Clerc
EVP, Strategy and Corporate Affairs
media@inventivapharma.com
+1 202 499 8937

Brunswick Group

Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux /
Julia Cailleteau
Relations média
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

Westwicke, an ICR Company

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@icrhealthcare.com
+1 415 513-1284

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions de "safe-harbor" du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prévisionnelles. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, résultats financiers préliminaires non audités d'Inventiva pour le semestre clos le 30 juin 2025, prévisions et estimations relatives aux ressources de trésorerie et aux dépenses d'Inventiva, incluant les attentes et hypothèses liées à l'estimation de son horizon de trésorerie, ainsi que la capacité d'Inventiva à lever des fonds supplémentaires, la mise en œuvre et les bénéfices potentiels du plan de réorganisation stratégique des activités d'Inventiva et de la réduction d'effectifs y afférente, ainsi que le calendrier associé, les prévisions et les estimations concernant les essais cliniques d'Inventiva dont l'essai clinique de phase 3 NATiV3 en cours du lanifibranor chez des patients atteints de MASH, y compris la conception, la durée, le calendrier, les coûts, ainsi que les résultats et leur calendrier, et les questions réglementaires y afférentes, les informations, analyses et impacts pouvant être recueillis à partir des essais cliniques, des publications et des communications de données cliniques, les questions réglementaires qui s'y rapportent, les bénéfices thérapeutiques potentiels du lanifibranor, les soumissions réglementaires potentielles, les approbations et la commercialisation, les plans de développement du pipeline d'Inventiva, et les activités futures, les attentes, les plans, la croissance et les perspectives d'Inventiva, et l'absence d'événements indésirables significatifs. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir l'intention", "planifier", "chercher", "estimer", "peut", "sera", "pourrait", "devrait", "conçu", "espérer", "cible", "potentiel", "opportunité", "possible", "viser", et "continuer" et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives basées sur les convictions de la direction. Ces déclarations reflètent les opinions et les hypothèses qui prévalent à la

date des déclarations et impliquent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats futurs, les performances ou les événements futurs et ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle d'Inventiva. Il n'y a aucune garantie, en ce qui concerne les produits candidats, que les résultats des essais cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les essais cliniques futurs seront lancés comme prévu, que les produits candidats recevront les autorisations réglementaires nécessaires, ou que les étapes prévues par Inventiva ou ses partenaires seront atteintes dans les délais prévus, ou même qu'elles le seront. Les résultats futurs peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris la finalisation des procédures de clôture financière, les ajustements finaux et d'autres événements pouvant survenir et susceptibles d'entraîner des écarts entre les résultats financiers préliminaires du premier semestre 2025 et les résultats financiers qui seront présentés dans les états financiers consolidés examinés d'Inventiva pour le premier semestre 2025, le fait que les données intermédiaires ou les données de toute analyse intermédiaire des essais cliniques en cours peuvent ne pas être prédictives des résultats futurs des essais, la recommandation du DMC peut ne pas être indicative d'une autorisation potentielle de mise sur le marché, qu'Inventiva ne peut pas fournir d'assurance sur les impacts du Suspected Unexpected Serious Adverse Reaction (« SUSAR ») sur le recrutement ou l'impact final sur les résultats ou le calendrier de l'essai NATiv3 ou les questions réglementaires qui s'y rapportent, Inventiva est une société en phase clinique qui n'a pas de produits approuvés et n'a pas de revenus historiques, Inventiva a subi des pertes importantes depuis sa création, Inventiva n'a jamais généré de revenus à partir de la vente de produits, Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses opérations, en l'absence desquels Inventiva pourrait être obligée de réduire de manière significative ses activités, de retarder ou d'interrompre un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait ne pas pouvoir poursuivre ses activités, la capacité d'Inventiva à obtenir des financements et à conclure des transactions potentielles, la capacité d'Inventiva à satisfaire, dans les délais prévus, et la question de savoir si, quand et dans quelle mesure les bons de souscription préfinancés, les bons de souscription émis dans le cadre du Financement Structuré et d'autres instruments dilutifs peuvent être exercés, et par quels détenteurs, le succès futur d'Inventiva dépend de la réussite du développement clinique, des approbations réglementaires et de la commercialisation ultérieure du lanifibranor, les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva et de ses partenaires peuvent ne pas étayer les revendications d'Inventiva et de ses partenaires concernant les produits candidats, les attentes d'Inventiva concernant ses essais cliniques peuvent s'avérer erronées et les autorités réglementaires peuvent exiger des arrêts supplémentaires et/ou des modifications supplémentaires des essais cliniques d'Inventiva, les attentes d'Inventiva concernant le plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la MASH peuvent ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament (New Drug Application), la capacité d'Inventiva à identifier d'autres produits ou produits candidats présentant un potentiel commercial significatif, les attentes d'Inventiva concernant son projet de réorganisation stratégique et la réduction des effectifs qui en découle, y compris les avantages potentiels, les dépenses et les conséquences qui en découlent, la capacité d'Inventiva à mettre en œuvre ses capacités et sa stratégie de commercialisation, de marketing et de fabrication, la capacité d'Inventiva à coopérer avec succès avec ses partenaires existants ou à conclure de nouveaux partenariats, et de remplir ses obligations au titre de tout accord conclu dans le cadre de ces partenariats, les avantages de ses partenariats actuels et futurs sur le développement clinique, les autorisations réglementaires et, le cas échéant, la commercialisation de ses produits candidats, ainsi que la réalisation des étapes importantes prévues dans le cadre de ces

partenariats et le calendrier correspondant, Inventiva et ses partenaires peuvent rencontrer des retards substantiels au-delà des attentes dans leurs essais cliniques ou échouer à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires applicables, la capacité d'Inventiva et de ses partenaires à recruter et à retenir des patients dans les études cliniques, le recrutement et la rétention de patients dans les études cliniques est un processus coûteux et chronophage qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs échappant au contrôle d'Inventiva et de ses partenaires, les produits candidats d'Inventiva peuvent provoquer des réactions indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva doit faire face à une concurrence importante, et les activités d'Inventiva, les études précliniques et les programmes de développement clinique ainsi que les calendriers, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Inventiva pourraient être affectés de manière significative et négative par des modifications de lois et réglementations, des conditions défavorables dans son secteur d'activité, des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions qui en découlent, le conflit au Moyen-Orient et le risque connexe d'un conflit plus important, les épidémies, et les conditions macroéconomiques, y compris les évolutions des politiques commerciales internationales, l'inflation mondiale, mes fluctuations des marchés financiers et du crédit, des droits de douane et autres barrières commerciales, relations commerciales internationales, troubles politiques et catastrophes naturelles, les marchés financiers incertains et les perturbations dans les systèmes bancaires. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la sincérité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles.

Veillez-vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2025 et au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F (Form 20- F) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la "SEC") le 15 avril 2025 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux décrits sous la rubrique "Facteurs de risque", et dans les futurs documents déposés auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prévisionnelles et peuvent faire en sorte que les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.